

phrase ne saurait procéder de la synonymie dans la mesure où elle sollicite la déformabilité du sens en discours (Fuchs 1982, 1990). La paraphrase peut également s'appuyer sur une *contiguïté formelle* entre les énoncés : relation entre actif et passif ; structure elliptique vs développée ; jeu sur les modalisations (« il faut que je... » / « je dois... » ; « c'est intéressant / ce n'est pas mal »), etc.

D'une manière générale, la paraphrase exige une continuité sémantique entre les données qu'elle relie. Aussi ténu que soit le lien, sa présence est nécessaire au maintien de la relation. La notion de paraphrase est indirectement à l'origine de celle des paradigmes\* désignationnels. Tout comme la reformulation, la paraphrase est le vecteur par lequel se marque dans le discours l'hétérogénéité\*, qu'elle soit montrée ou constitutive.

► **Anaphore, Chaîne de référence, Coréférence, Paradigme définitionnel / désignationnel**

G. P.

## Paratexte

Si la notion de **paratexte** a été définie de façon la plus complète par G. Genette (1979, 1982 et surtout 1987), les termes n'ont pas manqué, dans les années 70, pour décrire cette réalité. C. Duchet indique qu'autour du texte subsiste « une zone indécise, où il joue sa chance, où se définissent les conditions de la communication, où se mêlent deux séries de codes : le code social, dans son aspect publicitaire, et les codes producteurs ou régulateurs du texte » (1971 : 6). J. Derrida (1972) parle du « hors-livre » en analysant préfaces, introductions et autres avertissements. J. Dubois (1973) avance le terme de « méta-texte » pour désigner cette limite, ce « seuil ». En étudiant l'autobiographie, P. Lejeune étudie cette « frange du texte imprimé qui, en réalité, commande toute la lecture (nom d'auteur, titre, sous-titre, nom de collection, nom d'éditeur, jusqu'au jeu ambigu des préfaces) » (1975 : 45). A. Compagnon décrit la périgraphie du texte comme « une zone intermédiaire entre le hors-texte et le texte » (1979 : 328). Il faut également noter les très nombreux travaux sur le titrage (notamment L. Hoek 1981).

*Pour la poétique*, le paratexte est l'une des cinq formes des relations transtextuelles du texte\* décrites par G. Genette (1982). La défi-

nition des traits et des fonctions des messages paratextuels entreprise par G. Genette (1987) dégage des caractéristiques *spatiales* (emplacement du paratexte), *temporelles* (moment d'apparition et de disparition), *substantielles* (choix iconiques, matériels, rédactionnels), *fonctionnelles* et *pragmatiques* (fonctions et finalités). Ces éléments permettent à G. Genette de distinguer deux composantes du paratexte : le **péritexte** et l'**épitéxte**. Le *péritexte* désigne les genres discursifs qui entourent le texte dans l'espace du même volume : le péritexte éditorial (collections, couvertures, matérialité du livre), le nom d'auteur, les titres, le prière d'insérer, les dédicaces, les épigraphes, les préfaces, les intertitres et les notes. L'*épitéxte* désigne les productions qui entourent le livre et se situent à l'extérieur du livre : l'épitéxte public (épitéxte éditorial, interviews, entretiens), l'épitéxte privé (correspondances, journaux intimes). G. Genette s'est intéressé principalement au paratexte dans lequel la responsabilité de l'écrivain est engagée : « Le paratexte est donc pour nous ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public » (Genette 1987 : 7).

**Pour la linguistique du texte et du discours**, la prise en compte des discours épitéxuels et du péritexte permet d'ouvrir le concept de texte sur la complexité pragmatique de sa circulation matérielle et de ses conditions de production-réception. De plus, la théorisation du concept de péritexte et des formes discursives qui entourent matériellement le texte permet d'aborder la délicate question de la segmentation\* graphique des frontières du texte. Le problème de la délimitation du début et de la fin d'un texte amène à s'interroger sur le statut du titre. Fait-il ou non partie du texte ? P. Lane (1992) a initié cette démarche de redéfinition linguistique du concept en complétant l'approche poétique par la prise en compte plus systématique du paratexte éditorial, des stratégies éditoriales (Lane 1993) et de la promotion du livre (Lane 1998). H. Nyssen (1993) propose un point de vue plus éditorial de cette notion : à partir d'une approche professionnelle de l'édition, il associe le paratexte, le passage du texte au livre, au travail proprement dit de l'éditeur.

**Du point de vue de l'analyse de discours**, il reste à étendre la réflexion à d'autres domaines que le livre et l'édition, à commencer par la presse écrite, comme l'a fait J.-M. Adam (1997) à propos du péritexte journalistique, à étudier le paratexte cinématographique (géné-

riques, bandes annonces, promotion, affiches, etc.). Il est certain que chaque genre de discours (écrit, oral ou plurisémiotique) possède ses propres procédures de mise en œuvre paratextuelle.

► Segmentation graphique, Séquence, Texte

P. L.

## Paratopie

Notion introduite par D. Maingueneau (1993) pour désigner la relation paradoxale d'inclusion/exclusion dans un espace social qu'implique le statut de locuteur d'un texte relevant des discours constituants\*. C'est « une difficile négociation entre le lieu et le non-lieu, une localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser » (1993 : 28). Ce statut paradoxal découle de la spécificité de ces discours qui ne peuvent *s'autoriser* que d'eux-mêmes : si le locuteur occupe une position *topique*, il ne peut parler au nom de quelque transcendance, mais s'il ne s'inscrit pas en quelque façon dans l'espace social, il ne peut proférer un message recevable. La notion de **paratopie**, au-delà des producteurs de textes, peut s'appliquer au champ\* discursif lui-même qui fonde son droit à la parole : un prophète ou un philosophe sont paratopiques dans la mesure même où les discours religieux ou philosophique le sont.

La paratopie prend des visages très variés selon les lieux et les époques : la « République des lettres » du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas la bohème du XIX<sup>e</sup>, le prophète biblique n'est pas le télévangéliste contemporain.

La paratopie ne peut se réduire à un statut sociologique ; à ce niveau, il n'y a que des paratopies *potentielles* : il ne suffit pas d'être exilé ou orphelin pour être créateur. Pour que la paratopie intéresse le discours, il faut qu'elle soit structurante et structurée par la production des textes : en énonçant, le locuteur s'efforce de surmonter son impossible appartenance, mais cette impossible appartenance, nécessaire pour pouvoir énoncer ainsi, est confortée par cette énonciation même.

► Constituant (discours –)

D. M.

## Paraverbal Gestualité